



Bain Libre

Règles de supervision à la piscine

Enfants de 7 ans et moins

- Doivent rester à une distance d'un bras d'un adulte en tout temps
- (L'adulte doit être dans l'eau)
- Ratio : 1 adulte pour 6 enfants
- (Au moins 4 enfants doivent porter un gilet de sauvetage)
- Les flotteurs de bras et les « puddle jumpers » ne sont PAS permis
- (Gilets de sauvetage seulement)

Enfants de 8 à 11 ans

- Doivent être sous la supervision directe d'un adulte vigilant sur le bord de la piscine
- Ratio : 1 adulte pour 15 enfants

Enfants de 12 ans et plus

- Peuvent utiliser la piscine sans supervision adulte

Programmes et activités aquatiques

- L'adulte peut quitter la piscine après le début du programme, mais doit être présent avant la fin. À la fin du programme, l'enfant sera remis à l'adulte par l'instructeur à l'extérieur de la piscine. Toute baignade supplémentaire est soumise aux règles d'âge en vigueur.